CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT DU CAMES

Numéro spécial
Octobre 2025

La Revue Gouvernance et Développement

ISSN-L : 3005-5326
ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 1

- Gouvernance hospitalière
- Gouvernance socioéconomique
- Gouvernance territoriale et environnementale

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR **(CAMES)**.
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 **(BURKINA FASO)**

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34
Fax : (226) 50 36 85 73
Email : cames@bf.refer.org
Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche

Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: https://sjifactor.com/passport.php?id=23550
HAL: https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120
Mir@bel: https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4ème édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « ***Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique*** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5ème journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTR-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.
L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO,** MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE,** MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI,** MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Pornaldriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Brouxdelsmaël KOFFI,** MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Romanafricain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI,** MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE,** PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA,** MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULABi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication
Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint
Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef
Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint
Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue
Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378
Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :
Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:
Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :
Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :
Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :
Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:
Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :
Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :
Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :
Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com
Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :
Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com
Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libréville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.
À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :
Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :
Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :
Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : *Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire l de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.*

Les illustrations : Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme …), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif *: nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.*

Pour les sources sur internet : *indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.*

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

LA BIOBANQUE, UN SUPPORT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LA COLLECTE DES DONNÉES D'INFORMATION AUX POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE
BOUAGNON-DROUBLY Rita……1-15

LEADERSHIP ET RESPONSABILITE AU SEIN DU CENTRE DE SANTE URBAIN A BASE COMMUNAUTAIRE (CSUCom) DE GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE) / LEADERSHIP AND RESPONSIBILITY WITHIN THE COMMUNITY-BASED URBAN HEALTH CENTER (CSUCom) OF GONZAGUEVILLE-PORT-BOUËT (COTE D'IVOIRE)
TIE Gouin Bénédicte Edwige Epse KOUAKOU, **N'gnanda Anne-Marie KOUADIO** et N'GORAN Ekian Noël ……..……..……16-29

DROIT À LA SANTÉ ET GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE EN AFRIQUE : QUELLE POLITIQUE POUR UNE REDYNAMISATION DES SOINS DE SANTÉ
OUSSOU Kouadio Jean Richard ……30-44

LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ INFANTILE ET MATERNELLE AU TOGO, EXEMPLE DES ODD SANTÉ (2015-2022)
OUGMA Hombamana et GONON Amevi Agberi ……45-60

LA RELATION « POUVOIR-SERVITUDE » À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE : CAS DU CHU D'OWENDO (GABON)
Steeve Elvis ELLA ……..……61-71

LA GOUVERNANCE DE LA COMMUNICATION POST-COVID EN CÔTE D'IVOIRE: SITUATION ET PERPECTIVES
BROU Marie Sylvana ……..……72-87

AMELIORATION DE LA SÉCURITÉ ET SANTE AU TRAVAIL DES TRAVAILLEURS DE SANTE AU TOGO PAR L'OUTIL HEALTHWISE, UNE OPPORTUNITE DE GOUVERNANCE HOSPITALIÈRE DE QUALITE (2016 -2024)
KEVI Kokou Silvère et LASSEY Agnélé ……..…….……88-104

***MA SANTÉ SOUFFRE* DE NFAMARA CAMARA : UNE SCRIPTURALISATION RÉALISTE DE LA POLITIQUE DE LA SANTÉ POUR TOUS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE** BLÉ Kain Arsène ……..……..……..105-116

BIOTECHNOLOGIES MÉDICALES ET QUESTION DE LA SUBJECTIVITÉ
AMEZUNYE Kodjo Mensavi et Dr ABALO Miesso (MC) ……..……..……..117-129

NÉGOCIER L'AUTORITÉ AU QUOTIDIEN À L'HÔPITAL PUBLIC : QUAND L'ORDRE DES COMPÉTENCES BAT DE L'AILE
GBAKA Loulou Guy ……..……..……..130-150

POLITIQUE SANITAIRE IVOIRIENNE ET ACCÈS AUX SOINS DANS LES HÔPITAUX DE RÉFÉRENCE : CAS DES POPULATIONS RURALES DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUIGLO (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) / IVORIAN HEALTH POLICY AND ACCESS TO CARE IN REFERENCE HOSPITALS: THE CASE OF RURAL POPULATIONS IN THE SUB-PREFECTURE OF GUIGLO (WESTERN IVORY COAST)
KOFFI Kouadio Athanase et BRISSY Olga Adeline ……..…….……..151-171

LA GOUVERNANCE SANITAIRE EN AFRIQUE : ENTRE DÉFIS POLITICO-ÉCONOMIQUES ET EXIGENCES ÉTHICO-CULTURELLES
EKPO Kouadio Victorien ……..……...……..172-184

POLITIQUE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME AU TOGO DE 1994 A 2022
GONON Amèvi Agbéri et OUGMA Hombamana ……..……...……..185-199

LOGIQUE COMMUNAUTAIRE FACE A LA CONTRACEPTION DES ADOLESCENTES AYAOU DE LA SOUS-PREFECTURE DE N'DOUFFOUKANKRO (BOUAFLE-COTE D'IVOIRE)
KOUAME Sara Gémima, MANAN Gnamien Elie, TCHETCHE Obou Mathieu .200-218

DÉSÉQUILIBRE DE L'AMÉNAGEMENT DES RUES DANS LE GRAND-LOME (TOGO) : ENJEUX ET DÉFIS POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
AWOKPE Kodjo, **DANDONOUGBO Iléri** et **AGBAMARO Mayébinasso** ……...219-235

LE FINANCEMENT PUBLIC DE L'ÉLEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE À L'ÉPOQUE DE LA SODEPRA (1970-1993) / THE FINANCING OF THE PUBLIC REARING IN CÔTE D'IVOIRE DURING THE SODEPRA'S PERIOD (1970-1993)
AKA Adou Marcel et KOUAMÉ Kan Raymond ……..……...……...……..236-257

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN CÔTE D'IVOIRE (1976- 2022)
AHORO Moro Jean Martial et MAH Gli Modeste Franck …..……...……...……..258-273

L'IMMIGRATION AU PRISME DE L'ENGAGEMENT HUMANITAIRE DANS *LA MER À L'ENVERS* DE MARIE DARRIEUSSECQ
ADJE Tanoh Linda Danielle épse BAH ……..……...…….....……..274-285

LE MARCHÉ MINI-DEF DE KORHOGO (NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE) : LE PARADOXE D'UN ÉQUIPEMENT MUNICIPAL MODERNE
SILUE Tangologo ……..……...…….....……..286-301

LES PRÉDISPOSITIONS À LA BONNE GOUVERNANCE DES ENTITÉS AFRICAINES : VERS UN MODÈLE DE LÉGITIMITÉ PAR L'APPROCHE DES PARTIES PRENANTES
SOULEYMANOU Kadouamai ……..…….…….....……..302-324

FRAUDE À L'ASSURANCE AUTOMOBILE À ABIDJAN EN CÔTE D'IVOIRE / CAR INSURANCE FRAUD IN ABIDJAN, COTE D'IVOIRE
BAMBA Ladji ……..……...…….…….....……..325-337

AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS DANS LA VILLE DE BOUAKÉ
GUY Matthieu Ettien Afforo, AYEMOU Anvo Pierre, ZUO Estelle épse DIATÉ,
MOYOU Jeanne Dominique …...…….…….....….…..338-361

CRISE ÉCONOMIQUE ET GESTION DES FINANCES PUBLIQUES EN CÔTE D'IVOIRE DE 1973 À 1994
DJE Yao Lopez ……..……...…….…….....….....362-376

GOUVERNANCE SOCIOECONOMIQUE : DEFIS ET PERSPECTIVES POUR LE DEVELOPPEMENT INCLUSIF DE LA VILLE DE BONDOUKOU (CÔTE D'IVOIRE)
BAMBA Mansé ……..……...…….…….....….....377-391

LA GOUVERNANCE EN RELIGION : ENTRE RIGORISME RATIONNEL ET PLASTICITÉ MYSTICO-IRRATIONNELLE
ELLA Kouassi Honoré …...……...…….…….....….....392-406

EFFET DE L'ÉDUCATION FINANCIÈRE SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE L'UEMOA
KINDA Augustin ……..……...…….…….....….....407-421

LA BONNE GOUVERNANCE ET LE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DES ÉTATS D'AFRIQUE
KOFFI Kouadio Fabrice ..……...…….…….....….....422-439

CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT MISSIONNAIRE CATHOLIQUE À LA STRUCTURATION DU CERCLE D'ATAKPAMÉ (TOGO) À PARTIR DE 1900
KOSSOU Sovi ……..……...…….…….....….....440-461

CONFLITS DE GOUVERNANCE ET ENJEUX IDENTITAIRES DANS LA GESTION DU MARCHÉ À BÉTAIL DE BOUNA (CÔTE D'IVOIRE)
Ekian Noël N'GORAN ……...…….…….....….....462-477

COMPARATIVA DE LA ATENCIÓN A LAS PERSONAS CON DISCAPACIDAD EN CATALUÑA Y EN EL PAÍS VASCO
SORO Kassoum ……..……...…….…….....….....478-495

POUR UNE ANALYSE DE LA GOUVERNANCE DES ACTIVITÉS INFORMELLES DE DISTRIBUTION DE PRODUITS MANUFACTURÉS
SOUMAHORO Sainghot ...…….…….....….....496-512

LES DÉTERMINANTS DE L'ESSOR DE L'ANACARDE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE GUEZON (OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)
N'Zué Pauline YAO et Kopeh Jean-Louis ASSI …….....….....513-530

DÉVELOPPEMENT ET BONNE GOUVERNANCE : COMMENT « ÉQUATIONER » LES ENTITÉS ?
KOUASSI Assanti Olivier …….…….....…….....531-546

MALENTENDUS ET DYSFONCTIONNEMENTS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT : CAS DU PROJET SOJA DANS LE NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE (1988-2002)
YEO Mamadou ……..……..…….…….....….....547-560

ANALYSE EMPIRIQUE DE L'EFFET DE L'OUVERTURE COMMERCIALE SUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS DE L'UEMOA : QUELLE IMPLICATION DE LA GOUVERNANCE ?
AYENAGBO Kossi ……..…….…….....….....561-578

DYNAMIQUE DES CULTURES PÉRENNES ET CONFLITS FONCIERS DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE MAFÉRÉ (SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE)
KOFFI Guy Roger Yoboué et KOMENAN Komenan Gabin .....….....579-602

GOUVERNANCE ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE N'ZÉRÉKORÉ PAR LA COMMERCIALISATION DE L'HUILE ROUGE
LAMAH Pépé Julien et AMOATTA Koffi Guy …….…….....….....603-623

GOUVERNANCE BANCAIRE À TRAVERS LES GUICHETS AUTOMATIQUES DE TRANSACTION MONÉTAIRE À KORHOGO : ENTRE REPRÉSENTATIONS ET PRATIQUES
KONE Kapiéfolo Julien …….…….....….....624-642

GOUVERNANCE DURABLE DANS LA VILLE DE TAFIRE (EN CÔTE D'IVOIRE) : LE JEU D'ACTEURS ET LES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT URBAIN
KONE N'golo Oumar, DIARRASSOUBA Bazoumana et DJAH Armand Josué 643-661

GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES DANS LA VILLE TOURISTIQUE DE SAN PEDRO : DEFIS ET STRATEGIES
KONAN N'Guessan Olivier …….…….....….....662-677

LA GOUVERNANCE DU SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LA REGION DU NORD DU BURKINA FASO FACE AUX CRISES CLIMATIQUE ET SECURITAIRE
ZOUGOURI Amidou et SODORE Abdoul Azise ….....….....678-693

LA COMMUNE DU PLATEAU (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE) SOUS LA LOUPE : UNE ANALYSE SWOT POUR COMPRENDRE SA SITUATION ACTUELLE Abou DIABAGATE et Amadou COULIBALY …….…….....….....694-711

GOUVERNANCE DE LA TRANSHUMANCE PAR L'ÉDUCATION À LA PAIX SOCIALE
BATAMA Kodjo et Pr ALOSSE Dotsè Charles-Grégoire .....….....712-728

CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE

DOUFELGOU I AU NORD TOGO
DJALNA Kouyadéga …….…….....….....729-748

IMPACTS DE LA PRODUCTION FONCIÈRE SUR L'AMÉNAGEMENT DES ZONES PÉRIPHÉRIQUES DE LA VILLE DE KATIOLA / IMPACT OF LAND PRODUCTION ON THE DEVELOPMENT OF THE OUTSKIRTS OF THE CITY OF KATIOLA
DOHO Bi Tchan-André, ALLA Affoué Sonya et ETTIEN Aka Yves Serge Pacôme ..749-769

GOUVERNANCE DES ESPACES MARCHANDS DANS LA METROPOLE D'ABIDJAN / GOVERNANCE OF MARKET SPACES IN THE ABIDJAN METROPOLIS
GOZE Thomas et KOBENAN Appoh Charlesbor .....….....770-786

ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ ET GOUVERNANCE : UNE RELECTURE DE LEVINAS ET JONAS FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES
ILAHIRI Mylène Stéphanie …….…….....…….....787-804

DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT SUR LE FRONT LAGUNAIRE ÉBRIÉ À ABIDJAN : CAS D'ABOBO-DOUMÉ
KAMBIRÉ Bêbê et KOUASSI Charles Aimé .....…….....805-824

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES ESPACES RÉSERVÉS : L'EXEMPLE DE LA ZONE PASTORALE DE SAMOROGOUAN AU BURKINA FASO
KI Jean Paulin, DABIRÉ Joël et SOMDA Touobawènèkaon Maximin ….....825-846

ENJEUX ET DEFIS DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES D'ABIDJAN FACE AUX EXIGENCES DE RENFORCEMENT DES EQUIPEMENTS URBAINS
Koua Koffi Etienne Trésor KOFFI et Sanaliou KAMAGATE …….....847-864

AMÉNAGEMENT URBAIN ET COORDINATION DES ACTEURS DANS LA VILLE D'ABENGOUROU (CÔTE D'IVOIRE)
KOFFI Akouassi Bénédicte et DJAH Armand Josué …….....865-883

LE NUMERIQUE DANS LA GESTION DES RISQUES D'INONDATION À ABIDJAN
Khan KOUAME, Anouman Yao Thibault OUSSOU et Gnamien Elie MANAN 884-902

LES DÉTERMINANTS DE L'URBANISME SPONTANÉ ET SES CONSÉQUENCES SUR LE DÉVELOPPEMENT URBAIN DANS LE QUARTIER NGAMAKOSSO À BRAZZAVILLE
Robert NGOMEKA …….…….....…….....903-917

AUTONOMISATION FINANCIÈRE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UN ENJEU DE SURVIE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE
Martin NGOUA EYENE et Emmanuelle NGUEMA MINKO …….....918-931

LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES LOCALES ET LE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ DANS LES ETATS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE : LE CAS DU

CAMEROUN
SANAMA AMBASSA …….....…….....932-949

LA GESTION DE L'INCIVISME ROUTIER VIA LES TIC : QUELLES PERCEPTIONS DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE ?
SEY Henri Joël …….....…….....950-967

COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD)
SISSOKO Pierre Soriba ….....…….....968-984

MUTATION DE LA JEUNESSE AFRICAINE ET PROBLÉMATIQUE DE L'ÉCOLOGIE : PERSPECTIVES D'APPROPRIATION DES APPROCHES
TATA Gaston Gabriel ….....…….....985-1000

QUELS IMPACTS DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT SUR LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA PROVINCE DU LAC (OUEST DU TCHAD) ?
TOB-RO N'Dilbé ….....…….....1001-1020

DYNAMIQUE URBAINE ET ZONES HUMIDES Á BOUAKÉ DE 2002-2024 : ENJEUX ET PERSPECTIVES
KOUASSI Kobenan Christian Venance, SANGARÉ Nouhoun, TRAORE Fanta et SOROGO Bourahima ….....…….....1021-1036

RÉSISTANCES SOCIO-CULTURELLES ET APPROPRIATION DU CERTIFICAT FONCIER EN CÔTE D'IVOIRE (EXEMPLE DE SAKASSOU) : RECOMPOSITIONS DE L'ACTION COLLECTIVE DANS UNE TRANSITION PARTICIPATIVE
Boni Hyacinthe KPANGBA .....…….....1037-1054

DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DU SOL DANS LE BASSIN DE L'OTI
ALASSANE Abdourazakou .....…….....1055-1067

Gouvernance territoriale et environnementale

CONSERVATION DU PATRIMOINE AUTOCHTONE ET CONTRIBUTION À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE DANS LA COMMUNE DE DOUFELGOU I AU NORD TOGO

DJALNA Kouyadéga
Université de Kara Département de sociologie

Résumé

L'augmentation sans cesse de la population pose l'épineuse question de comment maintenir le niveau de la richesse et celui du respect de l'environnement. Les peuples autochtones de Doufelgou 1, font face à de nombreux changements à caractère mondial. Influencer par ces mutations, leur stratégie d'adaptation consiste à puiser dans leurs savoirs locaux et autochtones traditionnels. Ceux-ci demeurent dynamiques et leur permettent de comprendre les phénomènes qu'ils n'ont pas vécu par le passer. En effet, l'objectif de cet article, est de démontrer la contribution des savoirs socioculturels des communautés autochtones dans la préservation de la biodiversité dans le contexte de la mondialisation du dérèglement climatique. Longtemps méprisée et négligée, estampée de tous les adjectifs, l'identité culturelle des peuples autochtones, se retrouve aujourd'hui réhabilité, pour le rôle capital qu'elle joue dans la protection de la biodiversité (sanctuarisation et sacralisation) du patrimoine autochtone. La démarche méthodologique est mixte (quantitative et qualitative) : essentiellement empirique et théorique. Elle tourne autour de la revue documentaire, de l'observation, des enquêtes in situ, faite de l'administration d'un questionnaire semi-structuré. Les résultats montrent que c'est la tradition et le caractère sacré des espaces autochtones qui participent à l'équilibre entre l'homme et son environnement. Le dérèglement climatique, loin d'être une problématique, constitue une opportunité d'adaptation pour le développement soutenable et la valorisation des valeurs culturelles ancestrales.

Mots-clés : communautés autochtones, totems, tabous, dérèglement climatique, savoirs locaux

Abstract

The ever-increasing population raises the thorny question of how to maintain wealth and respect for the environment. The indigenous peoples of Doufelgou 1 are facing many global changes. Influenced by these changes, their adaptation strategy consists of drawing on their local and traditional indigenous knowledge. This knowledge remains dynamic and enables them to understand phenomena they have not experienced in the past. The aim of this article is to demonstrate the contribution of the socio-cultural knowledge of indigenous communities to the preservation of biodiversity in the context of globalization and climate change. Long despised and neglected, labelled with all sorts of adjectives, the cultural identity of indigenous peoples is now being rehabilitated for the vital role it plays in protecting the biodiversity (sanctification and socialization) of indigenous heritage. The methodological

approach is mixed (quantitative and qualitative): essentially empirical and theoretical. It revolves around documentary review, observation, and on-site surveys, conducted using a semi-structured questionnaire.

The results show that it is tradition and the sacred nature of indigenous spaces that contribute to the balance between humans and their environment. Climate change, far from being a problem, is an opportunity for adaptation for sustainable development and the promotion of ancestral cultural values.

Key words: indigenous communities, totems, taboos, climate change, local knowledge

Introduction

« *L'avenir est la seule chose qui m'intéresse, c'est là où je compte passer mes dernières années »,* déclare W. Allen, acteur et réalisateur américain, repris par S. Marti (2020), pour annoncer un futur invivable dû à l'action de l'homme dans le présent. En effet, l'emprise de l'homme sur sa nature est devenue telle qu'elle comporte le risque de destruction de la nature elle-même, (S. Marti, 2020, p.12). La relation entre les groupes humains et leur environnement s'est complexifiée au fur et à mesure que la population augmente. Il n'est pas nécessaire d'être un prophète de malheur pour conclure que nous devons agir rapidement pour libérer nos économies des énergies fossiles (J. Boyce, 2020 p.30). De manière empirique, les activités économiques par lesquelles les hommes vivent, ont entrainé depuis la révolution industrielle du XVIII[è] siècle, la dégradation des écosystèmes. Ce qui prouve qu'il existe un lien entre économie verte et la biodiversité. Ainsi, le développement de l'agriculture au Togo, et ailleurs dans les pays du tiers monde, se base non seulement sur les paramètres techniques de la production, mais aussi sur les conditions climatiques et pédologiques. Sur cet aspect, comme le démontre B. Fagnon (2024, pp. 415-427),

> « *Le développement de l'agriculture dans les pays du tiers monde, outre sa dépendance des techniques de production est aussi conditionné par les paramètres climatiques et pédologiques. L'analyse des données climatologiques selon le GIEC (2001, p. 22), montre que le climat de la terre est marqué par une évolution en raison des émissions passées. Les impacts de cette évolution sur l'agriculture se traduisent par la perturbation des cycles culturaux, le bouleversement des calendriers agricoles paysans et la modification des normes culturales empiriques en vigueur (E. Ogouwalé, 2006, p.189) ».*

L'augmentation sans cesse de la population entraine des pressions remarquables sur l'environnement. Face aux chocs climatiques, l'humanité toute entière fait face à ses choix économiques devenus incompatibles avec les exigences écologiques du moment (S. Marti, 2020, p.13). Cette inquiétude réveille la conscience des dirigeants du monde qui prennent des initiatives (énergies renouvelables) afin de concilier nécessité de développement et préoccupation environnementale. Il est question de prévenir au mieux les catastrophes avérées,

liées à la dégradation environnementale. L'adaptation des conditions de vie aux dynamiques environnementales est plus que nécessaire. Les différends sommets (Stockholm en 1972 ; Nairobi en 1982 ; Rio 1992 ; Johannesburg en 2002, Stockholm+50, les différents COP[1] qui se succèdent), consacrés à la terre, montrent l'ambition collective à relever les défis planétaires de la montée des températures. De ces initiatives, figurent en bonne place l'enjeu de la production et celui de la protection de l'environnement qui ne cesse de se dégrader. Développement économique et dégradation environnementale interagissent. Les peuples autochtones, avec des économies de subsistances, sont souvent victimes de la déforestation pour nécessité de l'agriculture.

La conservation de l'environnement appelle à une synergie d'actions de tous les acteurs sociaux (gouvernement, scientifiques et les identités autochtones). Protéger alors l'environnement sur le plan international, oblige de mesurer et prendre en considération les contributions possibles des peuples autochtones. Dans leurs interrelations avec les forêts, qu'ils appellent terre-mère, faisant partie de leur identité et de leur spiritualité, ils sont considérés comme des lieux de cultes, des temples, des sites naturels, des lieux sacrés entourés des dieux, des tabous, des ancêtres, qui limitent la présence humaine à des moments et l'autorise uniquement à des périodes bien défini de l'existence des communautés. Les peuples autochtones à la base, ont inventé la notion du développement durable. Le sacré est au cœur de la lutte contre le changement climatique. Les lieux sacrés sont des cadres environnementaux préservés pour le repos des dieux. Construit social, ils participent à la lutte contre le dérèglement climatique. En effet, comme le corrobore M. Cornu et J. Fromageau (2004, p.26), « du point de vue patrimonial, la forêt participe plus largement à la conservation des paysages ».

Face à la dégradation avancée du couvert végétale, le Togo a adopté la méthode mixte de conservation de la nature. En dehors des méthodes conventionnelles de la protection de l'environnement, il existe des pratiques traditionnelles encouragées qui contribuent à la conservation de la biodiversité. Les scientifiques collaborent avec les autochtones, travaillent avec les peuples autochtones pour s'inspirer de leurs savoirs. Ces pratiques de gestion se retrouvent dans certaines localités du pays en l'occurrence dans la commune de Doufelgou 1.

[1] Conférence des Parties sur les méfaits des changements climatiques. Chaque année dans les lieux différents, 195 Etats et L'Union Européenne, se réunissent pour débattre des questions environnementales et prendre des mesures concrètes de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux effets du dérèglement climatique. L'ambition, arriver à limiter la hausse de la température mondiale à 1,5°C. Les mesures adoptées par les COP sont considérées comme des effets d'annoncent du fait de l'absence des contraintes sur les pays signataires. Tous les pays qui participent, sont signataires de la Convention-Cadre de Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Au regard de ce qui précède, la question fondamentale qui se pose est celle liée aux liens qu'il y a entre les pratiques traditionnelles et la lutte contre le dérèglement climatique. Il est question d'analyser le rôle et la fonction que jouent les pratiques indigènes sur la régulation climatique.

Nous partons de l'hypothèse selon laquelle, la perpétuation des pratiques ancestrales autour des forêts sacrées, des galeries, cascades, points d'eau, dans la commune de Doufelgou 1, ralenti la destruction du patrimoine communautaire.

Spécifiquement, nous disons que :

(i) les croyances et pratiques spirituelles autour des forêts sacrées contribuent à leur existence ;

(ii) la conservation de la biodiversité autochtone contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.

L'objectif de cette étude, est d'analyser les contributions significatives des pratiques autochtones dans la préservation de la biodiversité.

Spécifique l'étude se propose de :

(1) décrire les pratiques des populations autochtones qui concurrent à la lutte contre le dérèglement climatique ;

(2) montrer que la sacralisation du patrimoine naturel, freine la dégradation l'environnement.

I. Méthodologique de recherche

Comment arriver à collecter les données et leur donner un sens intelligible dans une approche cohérente qui aboutit à de nouvelles connaissances ? En effet, comme l'indique P. N'Da (2015, p.17), la recherche scientifique, permet d'examiner les phénomènes, des problèmes à résoudre et à obtenir des réponses précises à partir de l'investigation. Dans le contexte de cette recherche, nous partons de la théorie fonctionnaliste et du conflit social, pour établir les rapports sociaux et environnementaux de la gestion du patrimoine autochtone dans la préservation de l'équilibre biologique.

S'appuyant sur ce qui précède, l'analyse fonctionnaliste part du postulat que tous les éléments d'un système ont nécessairement des fonctions d'intégration (Gay T., 2006, p.38). Pour Talcott P. (1937), la société est un système complexe dont l'existence est conditionnée aux fonctions que jouent chaque partie. Il conçoit alors le système social à l'image d'un organisme biologique où toutes les parties concourent au bon fonctionnement. Ceci traduit l'hypothèse d'une interrelation entre environnement social et la nature. L'analyse essaie d'établir les liens de certains facteurs de conservation et les résultats qui en découlent sur le plan

environnemental. Il s'intéresse davantage aux situations actuelles, qu'aux situations possibles (Tessier R., Yvan T. et al., 1991, p.2). En s'appuyant sur cette théorie dans le cadre de notre étude, et face à la menace de la disparition collective, nous allons analyser le comportement des acteurs face aux défis de la dégradation environnementale.

Quant à la théorie du conflit social, il n'est pas question du conflit marxiste opposant deux classes sociales, où la finalité recherchée est la compréhension de la société et la réduction des conflits, cependant, de la conflictualité environnementale dans l'espace rural (R. Barbier et al., 2012, p.299). Dans notre étude, il est question d'analyser les antagonismes qui surviennent entre le système de production agricole et les processus de gestion de la conservation de la biodiversité. Les relations entre société et nature, sont entourées de conflits. Les enjeux, les jeux, les règles, les résistances face au conservation du patrimoine commun, loin de désagréger la communauté, participe à la consolidation de la cohésion sociale face à un adversaire commun qu'est le dérèglement climatique. Cette attitude débouche sur l'institutionnalisation du conflit dans la gestion environnementale, créant le cadre idéal de la fondation des lois locales, ouverture aux projets nationaux (collaboration avec les forestiers ; éducation à la biodiversité ; participation aux projets de reboisement ; APAC[2] ; GDTE-NT[3] ; gestion durable des aires protégées ; gestion participative des forêts ; Projet « Un écolier, deux arbres »), et internationaux (FEM[4] ; UICN[5] ; OIBT[6]) de la préservation de la biodiversité). Au vu de ce qui précède, la gestion de la conservation du patrimoine autochtone, devient un jeu de société, fait de conflit latent et patent. Les normes qui entourent les patrimoines culturels restent dynamiques en fonctions des enjeux en face.

1.1. Points de repère de l'investigation

La recherche prend en compte la commune de Doufelgou 1, avec comme centre d'intérêt, le patrimoine forestier naturel existant dans les cantons composant ladite commune.

1.2. Localisation de la zone d'étude et aspects socioéconomiques

Depuis l'entrée effective de la décentralisation à la suite de la Loi n°2019-006 du 26 juin 2019, la préfecture de Doufelgou, l'une des sept préfectures de la région de la Kara, hérite de trois communes à savoir : Doufelgou 1 (chef-lieu, Niamtougou) ; Doufelgou 2 (chef-lieu Défalé ; Doufelgou 3 (chef-lieu, Alloum). Le centre d'intérêt de cette recherche est porté sur la commune de Doufelgou 1. Avec une superficie de 557,209 Km^2, elle s'étend entre la longitude

[2] Aires du Patrimoine Autochtone et Communautaire.
[3] Gestion durable des terres et des écosystèmes des zones semi-arides du nord-Togo.
[4] Fonds pour l'Environnement Mondial.
[5] Union internationale de la Conservation de la nature.
[6] Organisation International des Bois Tropicaux.

0°8’ et 1°23’ Est et la latitude 9°37’ et 10°03’ Nord. En raison des difficultés économiques, le milieu est confronté à une forte migration en direction du sud du pays et des pays de la sous-région. Un autre phénomène qui annihile la main d’œuvre rurale, est la vente du carburant illicite, la conduite de taxi-moto et le travail de vigile.

Elle est limitée par les communes de Doufelgou 2 au Nord ; Doufelgou 3 à l’ouest, Kozah 2 (préfecture de la Kozah) au Sud, Binah 1 (Préfecture de la Binah) au Sud-Est et Kéran 3 (préfecture de la Kéran) au Nord-est et par la République du Bénin.

Doufelgou 1, est marquée par un climat tropical de type soudanien qui se caractérise par deux saisons : saison pluvieuse d’avril à octobre avec des précipitations qui tournent au tour de 1000 et 1500 mm, et une saison sèche de mars à novembre. Les températures moyennes mensuelles varient entre 24°C et 29°C. Avec le dérèglement climatique observé actuellement, ces données sont loin d’être vérifiées.

La population de la commune de Doufelgou 1, est composée de Nawdba de Lamba. Les Nawdba peuplent les cantons de Siou ; Niamtougou, Baga, Ténéga ; Koka. Les Lamba vivent dans les cantons de Yaka-Agbandé ; Massedena et Pouda. Ces deux groupes se distinguent sur le plan linguistique. Les deux groupes linguistiques sont appelés ‘’Losso‘’, et prend ses références depuis le temps colonial (Wasungu, 1976). Comme activités socio-culturelles, les populations de Doufelgou 1, s’identifient aux rites initiatiques comme « *Karebé*, *Essakpa Sindem* » et les danses “*Djandjangu*“, “*Sintou*“ et “*Habyè*“. ‘’*Sintou Djandjagou’’*, c’est la fête traditionnelle de toute la préfecture de Doufelgou. Il est à signaler que la danse “*habyè*“ débute ses manifestations dans les forêts sacrées, d’où la nécessité de protéger ce patrimoine, source de responsabilité et de transmission des valeurs d’une génération à une autre.

Essentiellement rurale, l’économie de la commune repose sur l’agriculture et l’artisanat. Les techniques de production sont traditionnelles et dépendent de la pluviométrie.

Carte n°1 : Présentation de la Commune Doufelgou 1 avec ses cantons

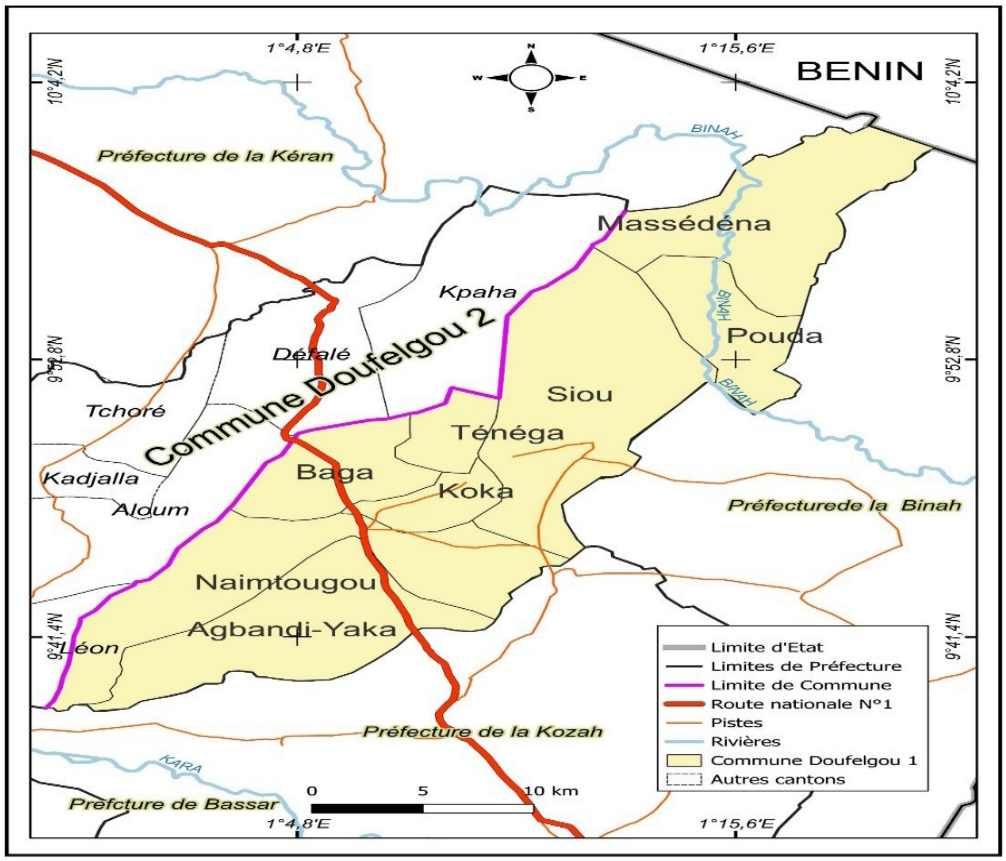

Source : D'après le fond de la carte de la mairie Doufelgou 1, 2025 et données de terrain

1.3. Population cible et échantillonnage

Comme critère du corpus de cette étude, nous portons notre regard sur l'ensemble des femmes et hommes actifs, âgés de 18 à 60 ans, résidents dans les cantons de la commune de Doufelgou 1. Cette tranche d'âge se justifie par la maturité et l'expérience de la vie. Les chefs coutumiers, les chefs des quartiers, les CVD[7] et les populations riveraines des forêts naturelles ayant comme activités principales: l'agriculture, la menuiserie, la production du charbon de bois, la vente du bois de chauffe. Ces dernières catégories sont privilégiées, car ils sont à même de détruire par leurs activités économiques ou de jouer à la sauvegarde de l'environnement. Par l'intermédiaire de la technique d'un échantillon aléatoire simple, 83 personnes sont retenues pour les entretiens. En dehors de ces 83 personnes, une série de 08 focus a été organisée à hauteur d'un par canton.

1.4. Méthode et outils de collectes des données

Selon P. N'da (2015, p.36), le choix de la méthode ou de l'outil de recherche s'inscrit en fait dans une stratégie de recherche. De son côté (J.L., LOUBET DEL BAYLE, 2000, p.15), c'est la marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité. Analyser, comprendre et rendre intelligible la réalité sociale, sur le rôle de la

[7] Comité Villageois de Développement

conservation du patrimoine autochtone dans la lutte contre le dérèglement climatique, impose une démarche logique et rigoureuse. L'étude prend appui sur l'observation de terrain, comme complément à d'autres outils à privilégier. La base théorique de la recherche est élaborée grâce à la recherche documentaire. Pour cerner les contours du phénomène, nous avons fait le choix de la méthode qualitative et qualitative, permettant d'arriver à élaborer le questionnaire structuré (destiné aux chefs coutumiers, les chefs des quartiers, les CVD), et du guide d'entretien pour les riverains et les autres catégories de la communauté). Le choix de ces méthodes ont conduit à la collecte des données quantitatives et qualitatives. Les données quantitatives recueillies sont soumises au traitement par ordinateur grâce au logiciel Excel, Word et SPSS. Les données qualitatives, faites des différents discours, ont fait l'objet de l'analyse du contenu afin d'arriver aux sens cachés et profonds des représentations sociales.

II. Résultats de l'investigation

Les résultats issus de l'enquête du terrain, reflètent la rigueur du choix méthodologique, du choix des instruments de collecte des données.

2.1 Peuple autochtones à l'épreuve de la dégradation de l'environnement

La culture d'un milieu fait référence à un territoire, à ses normes, à ses institutions, à ses rites et coutumes. Que s'est-il passé lors de la traite négrière et de la colonisation en Afrique en générale et au Togo en particulier ? La diversité culturelle des différents peuples qui devrait aboutir à une universalité, n'a pas été concédée aux peuples autochtones. A sa place, un processus d'acculturation et de la déconstruction de la notion de métissage étaient mise en place comme base de la domination. L'introduction du christianisme et de l'islam vont bouleverser les modes vie. La culture des peuples autochtones sera considérée comme rétrograde, nécessitant si possible un abandon. Cette vision suprématiste, basée sur les critères raciaux, religieux et culturels, va sauter les verrous de la sacralité qui entouraient certains lieux comme les forêts. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sera bafoué. Les liens forts avec la terre, qui est l'un des caractéristiques des peuples autochtones, sont remis en cause, ouvrant la voie à la désacralisation des espaces, autrefois sacré et en liaison avec des divinités. Ceux-ci seront transformés et leur espace rétrécit par les activités anthropiques. Ce qui fait qu'entre plusieurs forêts, on retrouve des routes et des champs de cultures. C'est dire que la surface de la forêt était continue avant d'être réduite en plusieurs petites forêts par l'activité humaine. Dans les cantons de Niamtougou, Koka et Yaka-Agbandé et de Siou, on observe plusieurs forêts éparpillées, séparées des unes aux autres par des maisons, des cimetières et des champs.

Le développement induit, n'a pas tenu compte de la place de l'environnement. Dans cet ordre idées, les sites sacrés (forêts, lacs, montagnes, cours d'eaux, les galeries), jouent un rôle

important dans la gestion des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité (K. Kouami, K. Adjossou et K. Hamberger, 2015).

Ces facteurs historiques défavorables ont eu raison des forêts. Avec l'augmentation de la population et la raréfaction des ressources disponibles, ces forêts voient leur surface diminuer au fur des ans. Du fait de la désacralisation autour de ces forêts, leur superficie est menacée par l'habitat, l'agriculture, les feux de brousse pour la chasse, les cimetières modernes[8], les bouviers (pâturage). Un autre cas aussi important qui dégrade les forêts dans la commune de Doufelgou 1, reste l'extension progressive des cimetières, la coupe de bois de chauffe, le prélèvement à outrance de PFNL[9].

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon les facteurs de dégradation des forêts

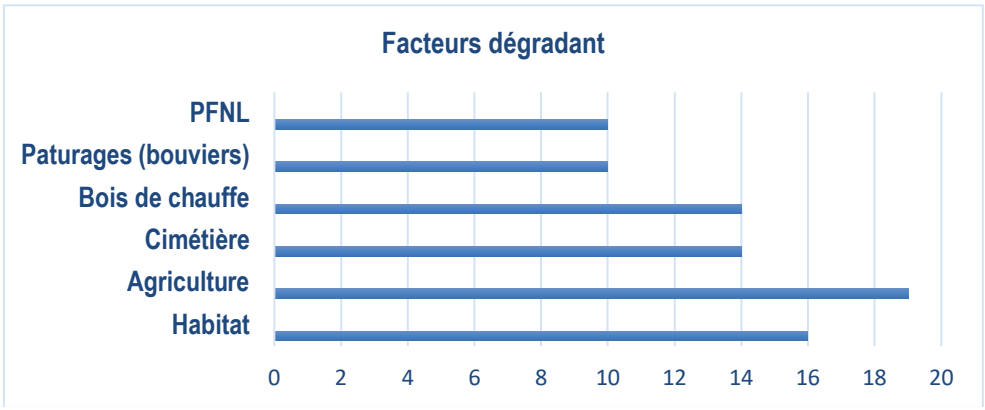

Source : Données de terrain, février 2025

Le graphique 1, montre que l'agriculture est le facteur principal de la dégradation des forêts. Ils sont 19 sur l'ensemble des enquêtés à soutenir que l'activité accentue la dégradation des forêts sacrées. L'augmentation de la population pousse celle-ci à détruire les forêts pour nécessité d'habitat. Ils sont 16 enquêtés à évoquer cet aspect. L'expansion des cimetières et le bois de chauffe ; le pâturage et le PFNL, sont représentés respectivement par 14 et 10 enquêtés.

L'augmentation de la population, accompagnée de la pauvreté et de la dégradation des espaces non sacrés, entrainent une pression sur les forêts sacrées malgré les tabous qui l'entourent. Tous ces facteurs montrent à suffisance qu'il existe un lien entre pauvreté et la dégradation de l'environnement. Entourées de tabous et des normes coutumières, la démystification du caractère sacré a laissé la voie à la dégradation de la biodiversité. Les activités anthropiques comme l'indique le graphique1, sont marquées par l'agriculture,

[8] Contrairement au caveau traditionnel que les ancêtres avaient construit dans la forêt, pour toute la communauté. C'est une forteresse, construite pour accueillir plusieurs corps sans cercueil. Cette méthode permet la conservation de l'espace, contrairement aux cimetières modernes où chaque défunt occupe une place unique.

[9] Produits Finaux Non Ligneux (Bois d'œuvre, bois de chauffage, produits dérivés du bois, miel, le karité, plantes médicinales, plantes tinctoriales)

l'habitat, les cimetières et le bois de chauffe. Toute cette dégradation à des conséquences climatiques observables directement par les populations.

Tableau 1 : Répartition des enquêtés selon la connaissance de l'évolution climatique

Réponses	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage cumulé
OUI	60	72,28	72,28
NON	23	27,72	100
TOTAL	83	100	

Source : Données de terrain, février 2025

Selon le tableau 1, ci-dessus, les changements observés ne sont pas des alertes d'acteurs étrangers au milieu. Ce n'est pas le GIEC[10], le gouvernement , ni les ONG qui l'alertent. Il se révèle que 60 personnes sur l'ensemble des 83 enquêtés, soit 72,28%, affirme que les conditions climatiques ne sont pas régulières contrairement au passé. Pour le reste des enquêtés, 23 personnes, soit 27,72%, n'observe rien d'irrégularité.

Tableau 2 : Répartition des enquêtés selon les connaissances du changement climatique

Réponses	Effectifs	Pourcentage
Pluies rares	33	40,0
Absence des oiseaux annonceurs du temps	12	14,4
Mauvaises récoltes	16	19,0
Sécheresse	7	8,0
Chaleur intense	13	16,6
Animaux sauvage en disparition	2	2,0
Total	83	100,0

Source : Données de terrain, février 2025

L'analyse de ce tableau 2, indique que le changement climatique n'est pas une fatalité aux yeux des populations. Ce qui a changé de manière factuelle dans le quotidien du paysan, reste la rareté des pluies. Sur les 83 personnes, 40% indique l'irrégularité des précipitations. Ce qui frappe encore davantage le paysan, c'est la disparition des oiseaux qui entre temps annonçaient le début ou la fin de la saison. Ils sont 12, soit 14,4% qui évoque cet aspect. Le paysan ne sait plus avec exactitude, le début de la saison des pluies, ni la fin. Pour le reste de la population, soit 19%, c'est les mauvaises récoltes ; colère des dieux, soit 8% ; chaleur intense, soit 16,6% et la rareté des espèces animales sauvages, qui représente 2% de l'ensemble des enquêtés. Toutes ces observations, marquent l'éveil de la conscience environnementale avec la construction des normes. Ils sont à cet effet, les seuls à être de connivence avec leur terroir et leur communauté.

2.2. Peuples autochtones et protection de l'environnement

[10] Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Les forêts sacrées dans la préfecture de Doufelgou 1, sont remplies d'histoires ancestrales et sont transmises de génération en génération. Les forêts qui font parties du patrimoine autochtone ne sont pas des lieux de récréation, cependant, des représentations sociales. Comme tel, la forêt est une donnée naturelle, et les règles, les totems, les tabous autour de sa gestion, sont des construits établis depuis par les ancêtres. Tous ses interdits, façonnent la perception des membres de la collectivité sur les processus de la conservation environnementale. Ce qui démontre le lien fort entre forêts et sociétés. La confirmation de l'identité à partir des forêts sacrées, constitue pour la population une légitimité. C'est la confirmation de cette identité qui est le socle de la perpétuation de la culture de conservation du patrimoine commun. Face à la crise environnementale, les savoirs locaux sont devenus une solution. L'histoire et les savoirs locaux jouent un rôle crucial dans la perception et dans la conservation des ressources naturelles. En effet, comme le soutien J. Boyce, (2020, p.15), contre le dérèglement climatique, nous avons besoin de tous les savoirs.

Préoccupées doublement sur les questions des inégalités sociales et écologiques, les populations sont rassurées que la disparition des forêts et rivières sacrées, des galeries, cascades sacrées, constitueraient la disparition de leur âme, c'est-à-dire celle de leur histoire. Tout le monde a un passé. L'homme est le produit de son passé. L'histoire est la mémoire d'un peuple et un peuple sans histoire est un peuple sans âme (J. Perets, 2020, p.15). Contrairement à (N. Sarkozy, 2007), qui avait créer la polémique en déclarant :

> Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'histoire. Le paysan africain, qui depuis des millénaires, vit avec les saisons, dont l'idéal de vie est d'être en harmonie avec la nature, ne connaît que l'éternel recommencement du temps rythmé par la répétition sans fin des mêmes gestes et des mêmes paroles.

Pour éviter de disparaître collectivement, la stratégie est aux renforcements des interdits totémiques et l'acceptation des différentes identités culturelles traditionnelles, tout en les associant aux politiques modernes actuelles de conservation et de gestion plus durable des écosystèmes. La gestion participative, impliquant les populations locales, renforce leur autorité et la prise des décisions qui engagent toute la communauté. L'enjeu climatique et l'équilibre écologique deviennent le moteur d'une construction et du maintien de la cohésion sociale.

Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon qu'ils aient des idées de la sauvegarde des forêts sacrées

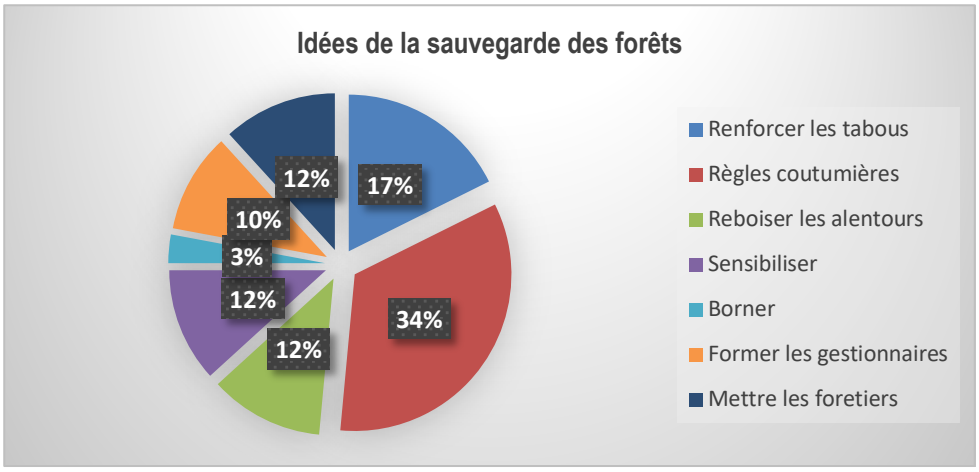

Source : Données de terrain, février 2025

Ces données révèlent une prise de conscience environnementale avec des solutions pour sauver ce qui peut l'être. Ce graphique 2, indique que les forêts sacrées de la commune de Doufelgou 1, sont protégées par des tabous, des règles coutumières et des règles conventionnelles. Sur l'ensemble des interviewés, 17% souhaite le renforcement des tabous, tandis que 34% évoque la prescription des règles traditionnelles. Les propositions de la sauvegarde tournent au tour du reboisement, soit 12% ; la sensibilisation avec un taux de 12% ; le bornage, soit 3%. La formation des gestionnaires et la collaboration avec la force publique de la gestion de l'environnement, sont évoquées comme solutions respectivement à 12% et 10% des enquêtés. Le graphique 2, indique une volonté manifeste de la gestion participative des aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC).

Graphique 3 : Répartition des enquêtés selon les contributions des forêts sacrées au bien-être

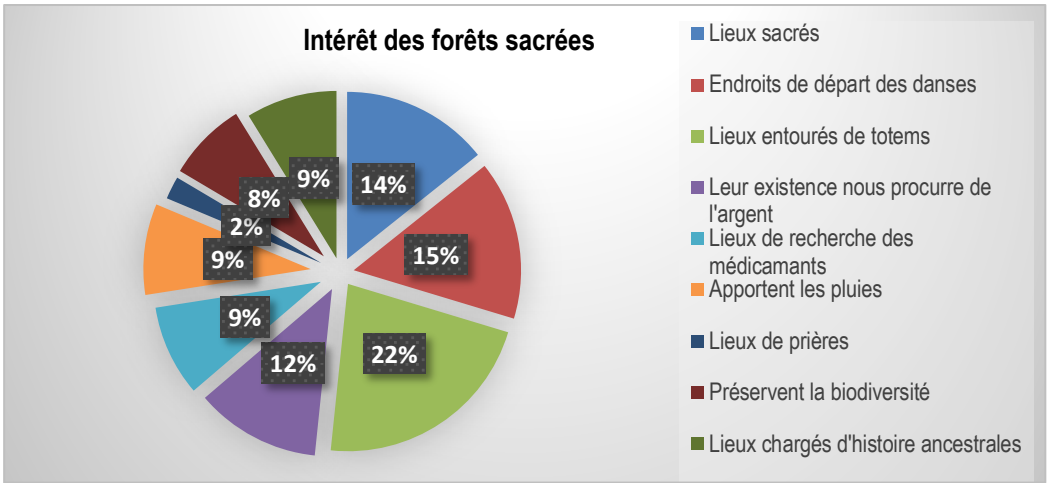

Source : Données de terrain, février 2025

L'analyse des données de ce graphique 3, révèle que la conservation des forêts sacrées dans la commune de Doufelgou1, n'est pas l'effet d'un hasard. Les totems qui entourent les patrimoines autochtones participent activement à la conservation des écosystèmes (B.M., Declerck, 2025). Comme l'indique le graphique 3, les contributions des forêts sacrées tournent autour du sacré à hauteur de14% ; lieux de départ des danses traditionnelles, soit 15% ; endroit rempli de totems avec un taux de 22% ; une petite partie, 2% des enquêtés considère les forêts comme des endroits de culte ; endroits chargés de l'histoire ancestrale des communautés, soit 9%. Tel que décrit, ce sont des lieux sacrés dont les visites se font à des moments précis et réservés aux initiés. Ces lieux sont appelés pour le bien de la communauté locale, nationale et internationale, à être protégés par tous les moyens.

En dehors du sacré, 8% de la population est dans la dynamique de la gestion durable avec la préservation de la biodiversité. Ceux qui pensent que la préservation de l'environnement apporte la pluie, représentent 9% de la population, tandis que 9% soutien que la pharmacopée traditionnelle dépend de la biodiversité pour ses produits. De ce fait, elle peut participer à l'utilisation durable des écosystèmes. Pour une population pauvre, comme celle qui fait objet de notre recherche, elle fait recours à la pharmacopée traditionnelle pour certaines pathologies. Soulignons en passant qu'il existe dans les communautés, une catégorie de pathologies qui sont soignées uniquement par des familles bien identifiées.

L'enjeu économique avec un taux de 12%, rentre dans la stratégie de la conservation du patrimoine autochtone. La logique de la conservation des forêts communautaires, cherche à concilier l'équilibre entre développement socioéconomique et préservation de la biodiversité. Par la gestion participative, les communautés locales bénéficient des formations et des financements pour la conservation durable des forêts, des sols et de lutte contre la désertification.

A partir de la gestion locale de la biodiversité, le développement de la collectivité peut se déclencher avec l'appui des acteurs extérieurs. Les facteurs culturels du développement (De S. Jean-Pierre Olivier, 1995, p.12), contribuent à la résolution des chocs environnementaux.

Graphique 4 : Répartition des enquêtés selon la perception des forêts sacrées

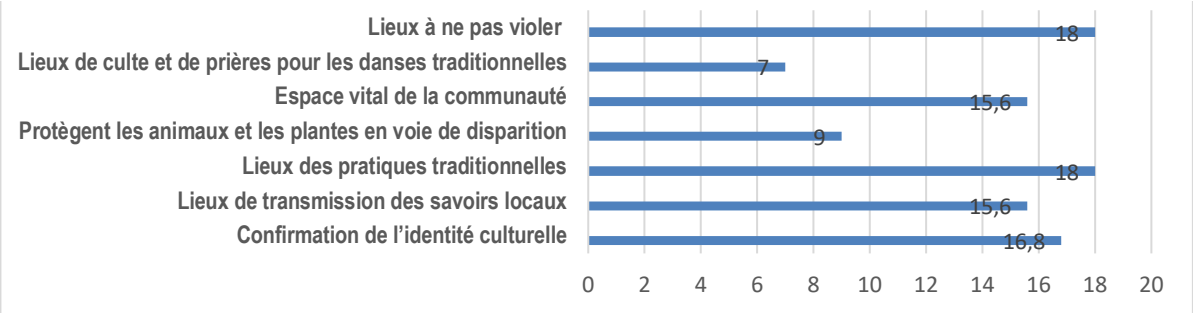

Source : Données de terrain, février 2025

Il ressort de l'analyse du graphique 4, que les forêts communautaires sont des représentations sociales. A cet effet, 16,8% des enquêtés considère la forêt sacrée comme reflétant les traits culturels du milieu. Ainsi, 15,6% considère les forêts sacrées comme des lieux par excellence de la transmission des savoirs locaux. Pour certains enquêtés, soit 18%, les forêts sacrées sont des lieux des pratiques traditionnelles et pour d'autres, soit 7% considère les forêts comme des lieux de culte. La pérennisation des espaces des patrimoines communautaires, est à l'aune des représentations sociales est soulevée par 18% des enquêtés. Par contre 9% de la population est consciente que c'est grâce aux forêts sacrées que certaines espèces animales et végétales se comptent au présent. Il a été souligné par 15.6% des enquêtés que les forêts sacrées sont des espaces vitaux pour la communauté.

III. Discussion

En prenant appui sur la théorie fonctionnaliste de (P. Talcott, 1937), et de la théorie du conflit social, nous cherchons à analyser l'environnement social et naturel, pris comme système. Ce choix est privilégié pour conduire à déceler comment les actions humaines affectent la biodiversité, et comment en retour, cette dernière influence les communautés locales. Et comme les conflits sont inhérents à toutes les composantes de la vie, il est question d'analyser et de comprendre comment les conflits naissent autour des lieux sacrés, se résolvent, et comment ils participent à la mise sur pied de nouvelles règles en matière de protection de l'environnement.

Au terme de cette étude, il s'agit d'analyser les résultats glaner lors des enquêtes de terrain, afin d'approuver nos hypothèses et de jauger les objectifs.

En effet, la recherche portant sur la conservation du patrimoine autochtone et contribution à la lutte contre le dérèglement climatique dans la Commune de Doufelgou I, au Nord Togo, est une contribution scientifique qui a conduit aux résultat significatifs.

Après le travail de terrain, il ressort que les populations de la commune de Doufelgou 1, malgré la pauvreté qui les contraint à faire recours aux ressources naturelles, sont arrivées par des normes, à conserver les forêts, les galeries, les cascades, points d'eaux, considérés comme des sanctuaires. Ces croyances et pratiques participent à la protection de l'environnement, donc à la lutte contre les dérèglements climatiques. Aujourd'hui et à jamais, qu'il soit du gouvernement ou des partenaires en développement, les populations locales sont considérées comme des partenaires incontournables dans l'application de toutes les mesures de la conservation de la biodiversité.

Reconnaître que les pratiques sociales des peuples participent à la conservation et à la lutte contre le dérèglement climatique dans la commune de Doufelgou 1, c'est admettre avec les travaux similaires de l'UNESCO, (2011, p.36), que :

> Les valeurs patrimoniales des paysages comportent souvent des traditions culturelles, une utilisation et une continuité intergénérationnelle, des systèmes socioéconomiques et environnement naturel. Comme c'est des facteurs intrinsèquement dynamiques, les paysages se caractérisent par une évolution culturelle et écologique.

Dans cette logique de la gestion durable de l'environnement, il est question pour les développeurs de contribuer à leur tour, pas pour déconstruire les valeurs ancestrales, cependant, à consolider ces pratiques afin que celles-ci puissent être perpétuées de génération en génération. Les valeurs ancestrales, sont aujourd'hui, une réponse locale face aux défis globaux.

3.1. Valeurs ancestrales et principes de la protection de l'environnement

La dégradation de l'environnement dans la commune de Doufelgou 1, est la conséquence de la pauvreté. Cette dernière est la mère de toutes les catastrophes (liberté, démocratie, économique, politique, environnement). La vulnérabilité des petits paysans est fortement accentuée. Si les peuples autochtones ne sont pas accompagnés objectivement dans la réduction de la pauvreté avec des programmes qui améliorent leur condition de vie, l'environnent continuera à être compromis. Le rôle joué par les communautés autochtones dans la conservation de la biodiversité, élément principal de la lutte contre le dérèglement climatique n'est plus à démontrer. Cependant, cette contribution est la contrepartie des apports et des actions qu'entreprennent le gouvernement et les partenaires intéressés par la question de la conservation de la nature. Les résultats de l'investigation sont similaires aux travaux de D. Baibika Musoka, (2025) sur le totémisme Hunde, comme mécanisme de régulation écologique et de la préservation de la biodiversité. Ces travaux traduisent objectivement le rôle dévolu aux croyances et pratiques traditionnelles qui se déroulent autour du patrimoine autochtone. Ces pratiques et croyances témoignent des liens existant entre l'espèce humaine et la nature. Ces modes de vie, jugées rétrogradent, en marge du développement, et réfractaires au changement par le passé, se retrouvent aujourd'hui en pleine stratégie de réhabilitation et de renforcement, grâce à l'accompagnement des communautés locales par les partenaires en développement. Conserver la nature par les communautés locales, a un prix à gagner et c'est la poursuite de cet intérêt qui justifie la stratégie de la perpétuation des normes ancestrales par les communautés locales.

Les totems, les tabous, les cultes religieux, les endroits sanctuarisés, bref le caractère sacré cultivé par les peuples autochtones, à l'image des Indiens d'Amérique Latine, ont

contribué à réduire la dégradation et préserver la biodiversité (A. Guignier, 2004 ; D. Couveinhes-Matsumoto, 2016). Face à l'urgence climatique, les droits des peuples autochtones en lien avec leurs forêts sont adoptés pour une implication et une considération des pratiques culturelles de ces derniers. Dans une analyse similaire, la FAO (2024, p.1), confirme que dans le monde entier, les connaissances écologiques et agricoles sont détenues par les communautés rurales locales. La gouvernance écologique, devenue une tradition, montre à suffisance par cette recherche que les pratiques culturelles des populations autochtones sont devenues des partenaires essentiels dans la protection et la revalorisation de l'environnement. Les graphique 2 et 3, indiquent une idée de l'intérêt que les populations ont de la présence des forêts sacrées dans leur espace de vie. La protection de ses endroits est motivée certes, pour la conservation de l'identité culturelle, cependant, leur existence touche depuis un certain temps, le côté économique avec l'accompagnement financier lié à la préservation de la biodiversité.

La notion de la durabilité n'est pas l'apanage des scientifiques et n'émane pas du rapport Brundtland (1987), sur notre avenir à tous, cependant, c'est une notion qui se pratiquait depuis la nuit des temps par les peuples autochtones où la préservation de certains endroits transmis de génération en génération, est toujours d'actualité. Le rôle de la gestion durable des ressources tarissables est garanti par les totems, les tabous ou les interdits. Les arbres des forêts et les animaux sont exclus d'exploitation. Toutes ces restrictions entourées de sacralité des lieux, évitent la surexploitation. Ce qui permet la régénérescence naturelle des espaces animales et végétales. Ces pratiques, loin d'être rétrogrades, obscurantistes, dépassées, contribuent à l'équilibre écologique. Aujourd'hui, il est question de réparer les injustices historiques (D. Couveinhes-Matsumoto, 2016, p.69).

L'interaction entre les hommes et le nature sont régis par les totems et les interdits. C'est bien le caractère spirituel accordé à ces lieux qui est le moteur de la construction et de l'application des règles de conduites en ce qui concerne l'environnement. Pour (K. Djalna, 2024),

> « Si les techniques et les savoirs endogènes des communautés rurales, qui s'appuient sur un héritage initiatique et historique, ont contribué et continuent de transmettre des pratiques endogènes de protection de l'environnement (intégration des communautés dans la gestion de l'environnement, les techniques endogènes de gestion des ressources naturelles, la revendication des peuples autochtones comme gardiens des ressources), il n'en demeure pas moins vrai que ceux-ci regorgent en eux, une si longue tradition dans les processus de conflit et de paix ».

Ceci consacre la place à la gestion durable des ressources naturelles renouvelables, ainsi que la valorisation culturelle des peuples, balisant la voie à l'amélioration des conditions de vie dans l'espace communautaire.

3.2. Peuples autochtones et changements climatiques

Dans ses recherches sur les changements climatiques, H. Mbaye (2023), démontre que la pauvreté et le sous-développement ont rendu vulnérable l'Afrique. En effet, les communautés rurales subissent les effets climatiques avec plus d'acuité. Les phénomènes de changements climatiques font partis dans le quotidien des populations. Ce n'est plus les scientifiques qui enseignent sur les dégâts environnementaux. L'enquête de terrain prouve que les populations sont conscientes de l'évolution climatique avec 72,28% qui ont une connaissance parfaite des changements, contre 27,72% qui ignorent ce qui caractérise le présent et ce qui était le passé. Les études similaires menées par la FAO (2022 et 2024), démontrent que la résilience au changement climatique en milieu rural est basée sur les savoirs locaux. Ce qui démontre une connaissance parfaite des phénomènes des changements climatiques par les populations. Les propos de deux participants aux enquêtes à Siou[11] et Ténéga[12] en témoigne davantage.

Le dérèglement climatique n'est plus une fatalité et il est évident que la superstition est écartée de l'évolution climatique dans le vécu des populations. Par le passé, c'est les sacrifices qui étaient offerts aux divinités quand la pluie tardait à arriver. Les mentalités ont changé et les populations se rendent compte que c'est leur comportements et actions (culture, coupe de bois, dégradation des berges des rivières, désertification, pâturages, produits phytosanitaires) sur la nature qui occasionnent le déséquilibre de la biodiversité.

La dégradation avancée de leur terroir et les conséquences vécues sur le plan agricole, conduisent les communautés autochtones à créer des liens de partenariat avec l'environnement dans lequel elles vivent. C'est ce que tente de confirmer N. Sarkozy (2007), quand, il affirme que l'homme moderne qui éprouve le besoin de se réconcilier avec la nature a beaucoup à apprendre de l'homme africain qui vit en symbiose avec la nature depuis des millénaires.

L'une des stratégies de mise en place, est la création et l'effectivité sur le terrain des APAC (graphique 4). C'est la stratégie participative gagnante de conservation des biens collectifs mondiaux (ressources terrestres). Cette politique de conservation de la biodiversité a,

[11] « Rien n'est plus comme avant. Tout à changer. Les pluies ne sont pas régulières, et quand elles arrivent, c'est avec violence, accompagnées d'inondations, et elles cessent tôt avant la maturité des récoltes. Dans le passé, il y avait des oiseaux qui chantaient et qui annonçaient l'arrivée de la nouvelle saison. Ils chantaient aussi pour alerter du début de la saison sèche. Actuellement, ils sont rares et ne chantent plus. On commençait à labourer au devanture des maisons, le jour du Pâques. Il pleuvait nécessairement en avril, le jour de pâques et c'était le début de la nouvelle saison. La culture du mil prenait fin le 15 juillet. Aujourd'hui, les pluies commencent parfois en mai, voire juin, et déjà en octobre, elles cessent de tomber. Ce changement a des conséquences sur la production agricole ». Propos d'un participant lors du focus group réalisé le 08 février 2025, dans le canton de Siou.

[12] « Pleuvoir par endroit, c'était un moment où on était avisé que la fin de la saison des pluies est proche. Actuellement, même en juin, c'est par localité il pleut. Un véritable changement des temps ». Propos d'un participant lors du focus group réalisé le 09 février 2025, dans le canton de Ténéga.

elle seule ne peut garantir la durabilité des espaces. Cette inquiétude, est partagée par les partenaires qui accompagnent les territoires de volets de développement socioéconomique et préservation des valeurs culturelles locales.

La résilience climatique des peuples autochtones de la commune de Doufelgou 1, à sa compensation sur le plan économique. C'est bien aussi la poursuite des financements des partenaires qui motive l'appropriation du jeu de la protection de l'environnement.

Le dérèglement climatique et ses conséquences, loin de décourager les populations, deviennent selon les données et les observations du terrain et les études de la FAO (2022, 2024), des opportunités de développement. L'adaptation à la problématique environnementale est appuyée par un certain nombre de projets qui concilient protection environnementale et développement socioéconomique. Autour des APAC, la promotion du développement économique durable (P. Hugon, 2005), se développe. Nous pouvons citer les projets comme : Micro FEM projets de restauration des terres par les systèmes Agro forestier ; le projet de développement des terroirs villageois ; le projet de gestion durable des terres des zones semi arides du nord Togo GDTE. En soutien à ce qui précède, O. Godar, (2015, p.19), affirme que le lien est fort entre les thématiques de la production, de l'environnement et de la promotion d'un développement durable et l'idée d'action collective.

Conclusion

La recherche menée dans les communautés autochtones de la commune de Doufelgou 1, a permis de mettre en lumière la richesse culturelle ancestrale, levier principale de la gestion durable des ressources naturelles. Bien que les activités anthropiques ont un début d'impacts négatifs sur le patrimoine commun, cette étude a démonté que ce sont les tabous, les totems, la sacralité et les cultes religieux qui ont été et restent la dynamique qui freine la dénaturation de ces espaces. La conservation de l'identité culturelle et l'acceptation des pratiques traditionnelles dans les projets environnementaux initiés par les partenaires dans la lutte contre le réchauffement climatique, ont enclenché une dynamique axée sur la complémentarité des expériences.

Horizontalement, les pratiques en matière de la conservation de la biodiversité se partagent entre communautés locales, cadres techniques et scientifiques. Pour éviter de rentrer dans le collimateur des dieux, les attitudes et comportements des membres de la communauté, à l'égard des forêts sacrées sanctuarisées, sont alors régulés par les totems, tabous, les contes mystiques et les légendes. La préservation de la biodiversité ancestrale, reste le socle du processus de la conservation de l'identité culturelle du milieu. A cet effet, le Plan de Développement Communautaire (PDC) de la localité, doit inclure dans sa politique d'action, la valorisation économique et une gestion à visage humain des forêts sacrées.

Références bibliographiques

BAIBIKA MUSOKA Declerck, 2025, « Le totémisme Hunde : Un levier de conservation communautaire participative pour la protection de l'environnement à l'Est de la RDC », *Revue Internationale du chercheur* », « Volume 6 : Numéro 2 » pp :605-626.

BARBIER, Remi, et al., 2012, *Manuel de sociologie de l'environnement*, Presse de l'Université Laval Québec.

BOYCE James, 2020, *Petit manuel de justice climatique à l'usage des citoyens*, Paris, Les Liens qui libèrent.

COUVEINHES-MATSUMOTO Delphine, 2016, *Les droits des peuples autochtones et l'exploitation des ressources naturelles en Amérique latine,* Paris, L'Harmattan.

CORNU Marie et FROMAGEAU Jérôme, 2004, *Droit foncier au XXIè siècle,* Paris, Harmattan.

DJALNA Kouyadéga, 2024, « *Danse coutumière bèèté : une pratique démocratique endogène dans le canton de Siou dans la préfecture de Doufelgou au Togo* », Acte du colloque de Ouagadougou (5-7 mars 2023) Savoirs endogènes pour le développement durable dans les Suds, Presse Universitaire, p.259-280.

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, 1995, *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala.

FANGNON Bernard, 2024, « Perception paysannes des risques climatiques et stratégies d'adaptation agricole dans la Commune d'Ifangni (Sud Est du Bénin) », *Longbowu*, Numéro spécial-Février 2024, Acte du 3ème Colloque scientifique international de l'Université de Kara, pp. 415-427.

FAO. 2021. *Évaluation finale du projet « Intégration de la résilience climatique dans la production agricole et pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs-écoles des producteurs ».* Série évaluation de projet, 05/2021. Rome.

GAY Thomas, 2006, *L'indispensable de la sociologie*, Paris, Studyrama.

GODARD Olivier, 2015, *Environnement et développement durable : une approche méta-économique*. Bruxelles, De Boeck Supérieur.

GUIGNIER Armelle, 2004, *Le rôle des peuples autochtones et des communautés locales dans le développement durable : figurants ou acteurs ? : le droit international de l'environnement, entre respect des droits de l'homme et nécessité du développement*, Limoges, PULIM.

HUGON, Philippe. « Environnement et développement *économique* :

les enjeux posés par le développement durable. *Revue internationale et stratégique »*, 2005, vol. 60, no 4, p. 113-126.

KOKOU Kouami, ADJOSSOU Kossi et HAMBERGER Klaus (2015), « Les forêts sacrées de l'aire Ouatchi au sud-est du Togo et les contraintes actuelles des modes de gestion locale des ressources forestières », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], 6-3 | Décembre 2005, mis en ligne le 01 décembre 2005, consulté le 23 juin 2025. URL : http://journals.openedition.org/vertigo/2456.

MBAYE Hadj, 2023, *Changement Climatique : la lourde menace sur l'Afrique*, Madrid, Publishroom.

MARTI Serge, 2020, *Une planète à sauver : six défis pour 2020,* Paris, Odile Jacob.

Mondovi, S., Valdivia, M., Phillips, S. et Senghor, S. 2024. Apprendre des producteurs – Les savoirs locaux face au changement climatique. Quatre études de cas menées au Sénégal. Rome, FAO. https://doi.org/10.4060/cc1136fr.

N'DA Paul, 2015, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines, Réussir sa thèse, mémoire de master ou professionnel et son article*, Paris, L'Harmattan.

PARSON Talcott, 1937, *The structures of social action. A study in social theory with special reference to a group of recent European writers*, New York, McGraw-Hill

PERETS Junior, 2020, *La vie continue quel que soit votre passé : comment sortir de l'immobilisme que vous a apporté le passé*, Toulouse, Editions Vision biosphère

TESSIER Roger, TELLIER Yvan et al., 1991, *Théories de l'organisation personnes, groupes, systèmes et environnements,* Presse de l'Université de Québec.

SARKOZY Nicolas, 2007, *Discours de Dakar prononcé le 26 juillet 2007*.

UNESCO. (2011). Rapports 26 du patrimoine mondial, *Paysages culturels du patrimoine mondial. Guide pratique de conservation et de gestion.* Paris : UNESCO, p.36.

WASUNGU Pascal Arfa, 1976, *Organisation sociale et politique des Nawdeba*. Thèse de doctorat, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris, p.413.